



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

code pénal

Question écrite n° 55881

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de faire évoluer la législation concernant le secret professionnel. La notion de « secret partagé » est de plus en plus mise en avant pour permettre la communication d'informations entre professionnels ou entre administrations, dans le but de mieux servir l'utilisateur. Toutefois, ce concept ne figure pas dans le code pénal. Il lui demande s'il envisage de faire évoluer la législation sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55881

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 698